

Qu'est-ce que l'ATE ?

Le programme Alternance travail-études (ATE) permet à des étudiantes et à des étudiants inscrits dans les programmes techniques du Collège Lionel-Groulx de réaliser des stages en milieu de travail en lien avec leurs études. Il s'agit d'une forme de partenariat entre le Collège et les entreprises.

Quels sont les avantages à solliciter les services d'un étudiant en programme technique, pour l'entreprise?

...les personnes qui proviennent de ces cohortes font preuve de méthode et de soin dans leur travail.

Les entreprises, en quête de bons candidats dans des domaines spécifiques et diversifiés, trouveront la qualité de main d'œuvre recherchée parmi nos étudiants stagiaires motivés et désireux d'approfondir leurs connaissances.

Le Collège est à l'écoute de l'entreprise quant à ses attentes et intérêts, année après année; en conséquence, les étudiants reçoivent une formation technique de mieux en

mieux adaptée aux besoins des entreprises.

Considérée par les enseignants, l'expérience acquise et partagée en classe par l'ensemble des étudiants inscrits en ATE dans une technique particulière est un atout majeur pour chacune des entreprises inscrites.

Le gouvernement du Québec parraine les stages ATE et offre un crédit d'impôt aux entreprises participantes.

SOMMAIRE

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Qu'est-ce que l'ATE ? | 6 | Témoignage de Monsieur Yves Gagnon, employeur |
| 1 | Avantages d'un stagiaire ATE pour l'entreprise | 7 | Témoignage de Marie Ouellette, enseignante |
| 2 | Témoignage de Jonathan-Sébastien Jacques, étudiant | 8 | Avantages pour l'étudiant de s'inscrire à un stage ATE |
| 4 | Témoignage de Nadine Patry, enseignante | 8 | Curriculum vitae et choix du candidat |
| 5 | Témoignage de Alexandra Charbonneau, étudiante | 9 | Stages offerts dans plusieurs techniques - Inscription |

Témoignage de Jonathan-Sébastien Jacques

Étudiant en Technologie du génie industriel

235.B0

Aujourd'hui, une grande majorité d'étudiants travaillent en même temps qu'ils sont aux études pour combler leurs besoins, que ce soit dans les domaines concernant la vente de produits quelconques ou de services. La lacune que nous devons résoudre aujourd'hui est le manque d'expérience de travail pour vos employeurs de demain. La solution vous l'avez sous la main, c'est l'ATE (Alternance travail-études).

Voici en quelques étapes, ce que l'ATE vous apportera dans votre cheminement académique et professionnel.

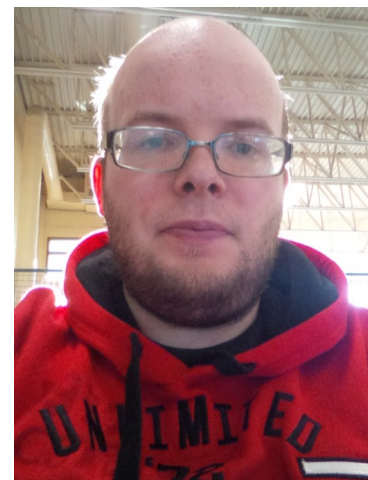
L'assimilation :

Au cours de mes différents stages, j'ai eu la possibilité d'assimiler et de mettre à profit les notions apprises en classe.

L'opportunité c'est à vous de la saisir quand elle passe.

Au début, vous aurez des projets d'ordre général et par la suite viendront ceux avec plus d'envergure, car vous posséderez les outils pour résoudre les différents problèmes de votre lieu de travail.

Lors de l'été dernier, j'ai accompli de nombreux dessins d'aménagement sur AutoCAD (dessin technique), des études de temps avec de nombreux vidéos, l'élaboration de PowerPoint pour des présentations, des recherches sur les produits dangereux, la mise en place d'un 5S et plusieurs autres projets.



Jonathan-Sébastien Jacques



		Avant	Après	Pourcentage diminution
Opérations	Somme	17	14	18%
	Distances (m)	49	36	27%
	Temps (sec)	423	346	18%
		Avant	Après	Pourcentage diminution
Transports	Somme	15	9	40%
	Distances (m)	72	10	86%
	Temps (sec)	202	37	82%
		Avant	Après	Pourcentage diminution
Temps Total (seconde)		720	478	34%

Le tout dans l'entreprise " Application MP " qui fait l'application de peinture en poudre sur des matériaux métalliques ainsi que le traitement chimique pour le nettoyage de la surface. L'important c'est de développer vos aptitudes en milieu de travail.

L'autonomie .

Ce programme a pour but de développer votre autonomie en milieu de travail ainsi que votre sens de l'initiative, ce dernier étant la clé de votre succès sur le marché du travail. Une personne qui met de l'avant certaines hypothèses et les documente, c'est ce qui est recherché.

En réalité, le résultat est secondaire pour l'employeur. À ce stade c'est votre comportement lors de changements importants qui est étudié par ce dernier.

Personnellement, j'ai été laissé à moi-même, mais c'est la meilleure chose qui peut vous arriver, car vous développez des solutions par vous-même. Dans le cadre du cours « Projet en entreprise » (5^e session) chez Artopex Laval, j'ai sauté l'étape de la mise en papier du projet. Au final, j'ai suivi cette logique machinalement.

C'est mon expérience en ATE qui m'a apporté cette confiance.

L'expérience :

Le bagage que vous apportera l'ATE est énorme au point de vue académique, mais aussi professionnel.

Vous avez plus de chances d'être embauché avec un ATE sur votre diplôme que ceux sans l'attestation.

De plus, ce beau projet vous permet de créer un réseau de contacts qui vous ouvrira de nombreuses possibilités d'emplois.

En conclusion, le meilleur investissement que vous pouvez faire pour votre avenir professionnel est celui de l'Alternance travail-études.

Jean-Sébastien Jacques

Au cours de mes différents stages, j'ai eu la possibilité d'assimiler et de mettre à profit les notions apprises en classe.

L'opportunité, c'est à vous de la saisir quand elle passe.

...le meilleur investissement que vous pouvez faire pour votre avenir professionnel est celui de l'Alternance travail-études.

Témoignage de Nadine Patry

Coordonnatrice et enseignante en Technologie du génie industriel.



Nadine Patry

Pour le département de technique de génie industriel, l'été 2014 a été très prolifique au niveau des stages en Alternance travail-études. Nous avons eu la chance de superviser une vingtaine d'étudiants de première et deuxième année dans différentes entreprises de la région.

Des entreprises dans le domaine de l'aéronautique, de la fabrication, de la construction et de la santé ont participé au programme ATE du Collège, en offrant aux étudiants en Technologie du génie industriel des projets des plus variés et intéressants.

Les étudiants ont ainsi eu l'opportunité de travailler sur des problèmes de productivité réels rencontrés en entreprise, de trouver des solutions concrètes et applicables et mettre ainsi à profit les notions théoriques vues pendant les cours de la technique.

Ces étudiants ont eu la chance de relever de véritables défis et de vivre une expérience de travail valorisante et stimulante! Ils ont vu ce qu'était la **"vraie vie"** en entreprise et ils ont été en mesure de constater qu'ils étaient capables de faire changer les choses. En effet, plusieurs entreprises nous ont fait remarquer que nos étudiants leur posaient des questions qui les incitaient à revoir leurs façons de faire et pour le mieux!

Un des avantages que les professeurs constatent avec le programme ATE, est le bagage de connaissances que les étudiants rapportent en classe par la suite. Lorsque l'enseignant aborde un sujet relié au génie industriel dans un cours, il n'est pas rare qu'un étudiant, ayant fait un stage ATE durant l'été, puisse illustrer le concept avec un exemple concret de ce qu'il a vu en entreprise, ce qui contribue grandement à enrichir les cours.

Plus il y a d'étudiants ayant participé au programme ATE, plus le groupe a accès à des exemples différents; en conséquence, tout le monde y gagne.

De plus, il ne faut pas oublier que l'ATE est un excellent moyen pour l'étudiant de valider son choix

Un des avantages que les professeurs constatent avec le programme ATE est le bagage de connaissances que les étudiants rapportent en classe par la suite.

de carrière et de décider s'il souhaite ou non poursuivre ses études au niveau universitaire en ingénierie.

L'ATE offre aussi l'opportunité de se créer un réseau de contacts en vue d'emplois futurs.

Il n'est pas rare que les entreprises sollicitées souhaitent réitérer l'expérience avec l'étudiant pour un second stage ou tout simplement lui offrir un emploi à la fin de ses études.

Finalement, l'ATE prépare bien les étudiants le moment venu de faire leur stage de fin d'études ainsi qu'il concourt à la réalisation de l'activité synthèse d'intégration (ESP) nécessaire à l'obtention de leur diplôme.

Nadine Patry

Coordonnatrice et enseignante en Tech. génie industriel
450 430-3120, poste 2542
nadine.patry@clg.qc.ca

Témoignage de Alexandra Charbonneau

Étudiante en Techniques de bureautique

412.AA



Alexandra Charbonneau

Mon nom est Alexandra et je suis étudiante en Techniques de bureautique. Dans ce programme, on nous encourage beaucoup à faire un stage durant la période estivale afin d'acquérir de l'expérience dans notre domaine.

Comme c'était mon objectif, je me suis inscrite à l'Alternance travail-études et j'ai facilement trouvé un stage d'été comme agente de bureau. J'ai travaillé, durant l'été 2014, à la Commission des normes du travail.

Cette expérience a été, pour moi, plus qu'enrichissante. Elle m'a permis de découvrir le métier et ses différentes facettes.

Tout s'est bien déroulé lors de mes premières journées, on m'a appris les différentes tâches et j'ai pu les exécuter sans demander de l'aide.

J'ai été surprise de constater que mes études me permettaient de répondre rapidement et adéquatement aux demandes de mes supérieurs immédiats. Mes collègues et mon supérieur ont beaucoup apprécié mon travail et ils ont rapidement bonifié ma liste de tâches puisqu'ils étaient satisfaits du travail effectué.

Toute la confiance que m'ont accordée mes collègues et mon supérieur m'a vraiment permis de prendre de l'assurance pour poursuivre dans ce domaine d'études. Ils m'ont souvent apporté leurs commentaires et suggestions et cela m'a réellement permis de m'améliorer et de comprendre réellement ce qu'était le travail de bureau.

Cette expérience a été, pour moi, plus qu'enrichissante. Elle m'a permis de découvrir le métier et ses différentes facettes.

Depuis ce stage, je trouve qu'il est beaucoup plus intéressant d'étudier dans mon domaine puisque je comprends bien les situations qui peuvent survenir et je suis en mesure de donner des exemples professionnels.

Je recommande fortement de faire un stage pour acquérir une expérience de travail, être en mesure de mettre en pratique la majorité de la matière apprise durant ma première année d'étude, et aussi, pour rencontrer des personnes qui sont vraiment intéressantes et prêtes à vous apprendre, comme je l'ai vécu cet été.

Je conclus en disant que c'était vraiment une expérience inoubliable et enrichissante au niveau personnel et professionnel.

Alexandra Charbonneau

Étudiante en Techniques de bureautique

Témoignage de Monsieur Yves Gagnon

Commission des normes du travail du Québec

Pourquoi avoir choisi une étudiante en bureautique:

En étudiant dans ce domaine, c'est plus facile de lui apprendre de nouveaux logiciels et procédures à suivre. Nous utilisons d'ailleurs plusieurs outils informatiques qui permettent de réaliser ou suivre les activités de l'unité de travail. Il nous semble que les personnes qui proviennent de ces cohortes font preuve de méthode et de soin dans leur travail.

Ce que ça lui a apporté :

- La mise en pratique de ce qu'elle a étudié dans ses cours tout au long de l'année.
- Un bagage de connaissances en lien avec le service à la clientèle et le soutien aux activités d'un service de traitement des plaintes (elle a pu assister à une intervention de médiation).
- Un début de connaissance concernant la Loi des normes du travail.
- Une assurance plus grande aussi qui a été perceptible tout au cours de l'été.



Yves Gagnon

Les compétences les plus appréciées :

- Elle a démontré aussi un grand souci du détail, une aisance aussi dans la rédaction de courriels destinés à l'équipe de travail.
- Elle a aussi été à l'écoute des demandes et s'est montrée très créative (ex : élaboration d'une présentation PowerPoint).

Nous avons choisi de lui confier des tâches supplémentaires puisqu'elle a, plus rapidement que prévu, maîtrisé les activités initialement prévues ...

- Nous avons perçu de sa part une grande motivation à se perfectionner et entreprendre sa nouvelle année d'études avec optimisme.
- Alexandra a fait preuve de beaucoup de maturité et d'initiative. Elle s'est montrée très curieuse et intéressée par le travail qui se fait au bureau.

Nous avons choisi de lui confier des tâches supplémentaires puisqu'elle a, plus rapidement que prévu, maîtrisé les activités initialement prévues et aussi parce que son besoin d'encadrement était très réduit. Nous avons pu lui faire confiance, très peu de supervision a été nécessaire.

De plus ses compétences ont permis de lui confier un remplacement pendant les vacances de l'agente de bureau en poste.

Yves Gagnon

Directeur adjoint
Direction territoriale de l'Ouest-du-Québec (DTOQ) Montréal, Saint-Jérôme, Laval
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 26e étage
Montréal (QC) H2Z 2A5
450 569-3207, poste 3501
Yves.Gagnon@cnt.gouv.qc.ca

Témoignage de Marie Ouellette

Enseignante en Techniques de bureautique



Marie Ouellette
Enseignante en Techniques de bureautique

Au cours de l'été 2014, j'ai eu la chance de superviser huit étudiantes inscrites au Programme *Alternance Travail-Études (ATE)*. Il s'agissait de ma première expérience dans ce rôle.

J'ai grandement apprécié de voir que les notions théoriques enseignées en classe sont concrètement utilisées par les stagiaires. Il n'est pas rare de les voir utiliser leurs manuels ou leurs notes de cours pour effectuer leurs tâches.

L'ATE est l'opportunité pour un étudiant de valider son choix de carrière au cours des périodes estivales. Il a la chance de mettre en pratique ce qu'il a appris lors des sessions antérieures.

L'étudiant peut aussi apprendre de nouvelles tâches qu'il verra en classe à la suite de son stage. Ainsi, il pourra faire des liens et présenter des exemples concrets à ses collègues de classe tout en voyant leur utilité.

De plus, l'ATE peut permettre d'avoir un aperçu des milieux de travail qu'offre le domaine de la bureautique.

Plusieurs étudiants hésitent entre les entreprises privées et publiques, c'est donc les stages qui leur permettent de valider leur décision ou de voir les deux milieux avant de faire un choix final.

Finalement, il arrive fréquemment que les employeurs désirent garder l'étudiant en emploi, en offrant un horaire de travail flexible durant la session. Il peut aussi s'agir d'un excellent moyen pour développer un réseau de contacts professionnels en début de carrière.

En résumé, l'ATE est pour l'étudiant une continuité pédagogique de ses études, l'opportunité de mettre en pratique ses nouvelles compétences et de confirmer son choix de carrière.

Pour plus d'informations sur le programme *Alternance travail-études*, n'hésitez pas à contacter Mme Johanne Raymond, conseillère pédagogique.

Marie Ouellette

Enseignante en Techniques de bureautique
450-430-3120, poste 2380
Marie.ouellette@clg.qc.ca

... les notions théoriques enseignées en classe sont concrètement utilisées par les stagiaires.

Quels sont les avantages à s'inscrire à l'ATE, pour l'étudiant en programme technique?

Le bagage que vous apportera l'ATE est énorme au point de vue académique, mais aussi professionnel...

Le stage fait en Alternance travail-études permet aux étudiants de parfaire leurs compétences et de s'adapter au marché du travail.

L'étudiant reçoit une mention de stage ATE à son bulletin, ce qui représente un avantage pour lui.

Les stages sont rémunérés par l'employeur.

Tous les stages sont réalisés durant la période estivale, sauf exception.

Un minimum de huit semaines de stage est obligatoire, à raison d'un minimum de 28 heures de stage par semaine, pour un total de 224 heures.

C'est une durée d'emploi qui pourrait éventuellement mettre en perspective la possibilité d'un emploi permanent, pour l'étudiant stagiaire, à la fin de ses études et l'embauche à temps partiel durant ses études.

Les stages sont supervisés par le Collège. En effet, une personne désignée par le département visitera l'étudiant stagiaire à son lieu de travail et interviendra auprès de l'étudiant au besoin.

Curriculum vitae et choix du candidat

La conseillère pédagogique responsable de l'ATE enverra les offres aux étudiants cibles et fera parvenir les curriculum vitae aux employeurs.

Lorsque l'entreprise aura choisi la ou les candidatures pour le poste à combler, elle avisera la conseillère pédagogique des candidatures retenues. L'étudiant sera ensuite convoqué par la conseillère et un protocole d'entente sera signé par les parties.

L'étudiant peut lui-même offrir sa candidature à une entreprise de son choix qui l'acceptera comme stagiaire. Cette entreprise et l'étudiant stagiaire devront, par conséquent, s'inscrire sur le site du Collège et communiquer avec la conseillère pédagogique responsable de l'ATE.

Formulaires à remplir

Protocole d'entente

Formulaire d'évaluation formative

Stages en Alternance travail-études offerts dans les programmes techniques suivants :

- Gestion de commerces
- Gestion et technologies d'entreprise agricole
- Interprétation théâtrale
- Techniques de bureautique
- Techniques de comptabilité et de gestion
- Techniques de la documentation
- Techniques de la logistique de transport
- Techniques de santé animale
- Techniques de l'informatique (informatique de gestion et industrielle)
- Technologie de l'électronique « Télécommunication »
- Technologie de la production horticole et de l'environnement
- Technologie du génie industriel
- Technologie de systèmes ordinés
- Théâtre-Production

Inscription à l'ATE | Étudiant et entreprise

L'étudiant et l'entreprise doivent remplir le formulaire d'inscription diffusé en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.clg.qc.ca/etudiant/les-ressources-et-services-au-college/alternance-travail-etudes-ate/>

L'entreprise doit indiquer les compétences qu'elle recherche et la technique cible.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la conseillère pédagogique responsable de l'ATE.

Johanne Raymond
Conseillère pédagogique ATE
Soutien aux programmes et développement pédagogique

Téléphone : 450 430-3120, poste 2319 | Télécopieur : 450 971-7805 | Courriel : ate@clg.qc.ca | Local L-120 H

Collaborateurs

Johanne Raymond, conseillère pédagogique responsable de l'ATE

Photographie de Nadine Patry : Marie-France Falardeau

Conception graphique, mise en page et correction : Jeannine Lizotte

Nous remercions chaleureusement Jonathan-Sébastien Jacques, Alexandra Charbonneau, Nadine Patry, Marie Ouellette et Monsieur Yves Gagnon (Commission des normes du travail du Québec) pour leurs témoignages.